

## NIDIFICATION DE LA BERGERONNETTE DES RUISSEAUX (*Motacilla cinerea*) SUR LA SEVRE NANTAISE, LA MAINE ET LA SANGUESE

Ces trois cours d'eau situés dans le Sud-Est du département constituent depuis longtemps semble-t-il les principaux sites de reproduction de la Bergeronnette des ruisseaux en Loire-Atlantique. Afin de mieux connaître la population nicheuse de ces trois rivières, un recensement a été réalisé durant la saison de nidification en 1989 et 1990.

### HABITATS FREQUENTES EN PERIODE DE REPRODUCTION ET REPARTITION EN FRANCE

Cette bergeronnette est inféodée en période de nidification aux torrents de montagne, aux ruisseaux et rivières aux cours rapides et aux eaux vives, avec des berges rocheuses et abruptes. On la rencontre aussi sur les cours d'eau lents à proximité des biefs de moulins, des écluses, aux bords de canaux et près des déversoirs d'étangs (GEROUDÉ, 1980). YEATMAN (1976), dans l'Atlas des oiseaux nicheurs de France de 1970 à 1975, la considérait «assez nombreuse», «répandue non seulement dans les provinces montagneuses, mais aussi en Bretagne, en Morvan, en Picardie, et en Poitou».

### STATUT ET REPARTITION EN LOIRE-ATLANTIQUE ET DANS QUELQUES DEPARTEMENTS VOISINS

D'après MONNAT (1980), elle est abondante et répandue sur les rivières de Basse Bretagne, où de fortes densités ont même été notées. Par exemple, 5 couples pour à peine plus d'un kilomètre de rivière à Lannilis (Finistère), ou 18 familles en 5 kilomètres sur le Couet.

En Maine-et-Loire, JACQUEMIN (1982) la trouvait aussi assez abondante et bien implantée sur les principaux cours d'eau de ce département. Curieusement, aucun indice de

reproduction n'était connu jusqu'en 1980 en Vendée, alors qu'elle y niche actuellement couramment sur la Sèvre Nantaise et la Maine. C'est une nicheuse peu fréquente sur les cours d'eau de la Sarthe. Dans notre département, elle a toujours été, semble-t-il, relativement rare et peu répandue.

### RECENSEMENT DES COUPLES NICHEURS SUR LA SEVRE, LA MAINE ET LA SANGUESE EN 1989 ET 1990

Le repérage des sites de nidification jugés favorables fut effectué à partir des cartes I.G.N. à l'échelle au 1/25 000ème (réf. : n° 1324 Est et Ouest, Clisson, la Bruffière) puis lors de visites sur le terrain durant l'hiver 1988-1989. Quarante-sept sites furent repérés, puis numérotés d'aval en amont, en commençant par la Sèvre (sites n° 1 à 30), puis la Maine (sites n° 31 à 43) et enfin la Sanguèse (sites n° 44 à 47).

Huit journées furent consacrées à ces recensements au printemps 1989, puis quatorze en 1990, entre la mi-mars et le début de juillet. Chaque site fut visité en moyenne deux à trois fois au cours des deux saisons de reproduction.

### RESULTATS

Comme le faisait remarquer JACQUEMIN, en Maine-et-Loire, la densité de nicheurs au kilomètre de rivière n'a pas, en plaine la signification qu'elle a sur les cours d'eau de montagne, habitat préférentiel de l'espèce. Comme lui, j'ai donc préféré parler du rapport des sites occupés sur les sites jugés favorables à sa nidification.

Soit : d = nombre de sites occupés/nombre de sites favorables.

Sur les trois rivières recensées, les résultats sont les suivants :

- Sèvre Nantaise : de Vertou à Boussay (environ 36 km de rivière)

1989 : d = 8/30  
1990 : d = 11/30

- Maine : de St-Fiacre-sur-Maine à St-Hilaire-de-Loulay (Vendée) (environ 27 km)

1989 : d = 6/13  
1990 : d = 4/13

- Sanguèse : du Pallet à Mouzillon (environ 24 km)

1989 : d = 2/4  
1990 : d = 0/4

Si l'on additionne les résultats pour ces trois rivières nous obtenons :

1989 : d = 16/47  
1990 : d = 15/47

Soit seulement 31 à 35 % des sites à priori favorables occupés. Si l'on compare ces densités à celles obtenues en Maine-et-Loire sur des cours d'eau comparables, la population nicheuse pour nos trois rivières apparaît comme très faible. Ainsi sur 47 sites favorables recensés sur 6 cours d'eau de ce département, 35 étaient occupés par l'espèce, soit 74 % des secteurs.

Dans certains cas, la trop grande proximité des sites limite peut-être l'installation d'autres couples nicheurs, bien que certains n'étaient pourtant distants que d'une centaine de mètres sur la Sèvre. Alors que d'autres sites sur la Maine, pourtant très éloignés et paraissant favorables n'étaient pas occupés au cours des deux saisons de nidification. Selon EGGBRECHT (in GEROUDÉ), un couple a besoin d'un kilomètre de rivière pour nicher, toutefois sur certaines rivières particulièrement favorables, les densités peuvent être nettement plus fortes (cf : densités observées sur certaines rivières bretonnes).

### BIOTOPE FREQUENTE SUR NOS TROIS RIVIERES DURANT LA REPRODUCTION

La plupart des sites occupés se situent à proximité des biefs de moulins, des barrages et des écluses. La présence de chutes d'eau apparaît comme l'une des principales conditions pour fixer les couples de Bergeronnette des ruisseaux. Toutefois, quelques couples furent notés assez loin de toutes cascades, à proximité de ponts ou de passerelles.

En dehors du cours de ces trois rivières, deux cas assez inhabituels ont été observés : un mâle cantonné, noté à plusieurs reprises, en mai 1989 et 1990, en pleine bourgade de Maisdon-sur-Sèvre, et un couple nicheur nourrissant des poussins au nid en avril 1990 au bord des douves du château de la Pommeraie à Vallet (cas identique signalé par MARION et MARION dans les années 1970 à Briacé sur la commune du Landreau).

## PERIODE DE REPRODUCTION

C'est généralement dans le courant du mois de mars que se cantonnent les premiers couples nicheurs. Mais c'est surtout à partir de la seconde quinzaine de ce mois, puis en avril, que l'on aura l'occasion d'entendre le chant et d'observer le vol nuptial des mâles (ce dernier est comparable à celui des pipits). Le chant de l'espèce retentit ensuite sporadiquement jusqu'en juin. La construction des premiers nids a lieu semble-t-il à partir de fin mars et surtout dans la première quinzaine d'avril. D'après mes observations et mes calculs, les premières pontes sont effectuées dans les derniers jours de mars et au début du mois d'avril, puis deviennent fréquentes durant tout ce mois, voire jusqu'à début mai. Une seconde, voire une troisième ponte normale peuvent avoir lieu en mai, juin et juillet, selon GEROUDET. Les pontes de remplacement doivent être aussi fréquentes.

C'est à partir de la mi-avril que les premiers nourrissages au nid ont été observés. Les premiers juvéniles volants l'ont été à la fin de ce même mois et en mai surtout. Enfin, les juvéniles encore dépendants peuvent être encore observés jusqu'en juillet (issus d'une 2ème ponte normale ou de ponte de remplacement ?).

## SITUATION DES NIDS

Ceux-ci n'ont pas été recherchés systématiquement pour éviter tous dérangements. Dans les quelques cas où ceux-ci ont été découverts, ils se trouvaient soit dans l'anfractuosité de murs ou de rochers, soit dans le lierre grim pant le long de bâtiment, mais aussi sur les tuyauteries placées le long du parapet d'un pont.

## CONCLUSION

Des campagnes de prospection réalisées sur des rivières du nord du département permettraient de mieux connaître l'abondance réelle de cette espèce en Loire-Atlantique et de situer l'importance respective des cours d'eau.

## BIBLIOGRAPHIE

GEROUDET P. (1980) : Les passereaux, t. 3 Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.

G.O.L.A. (1992) : Les oiseaux de Loire-Atlantique du 19ème siècle à nos jours.

G.S.O. (1991) : Les oiseaux nicheurs de la Sarthe.

GUERMEUR Y. et MONNAT J.Y. (1980) : Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie. Direction de la Protection de la Nature.

JACQUEMIN J.L. (1982) : Histoire et répartition de la Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) en Maine-et-Loire.

YEATMAN L.J. (1976) : Atlas des oiseaux nicheurs de France. Paris : Soc. Orn. Fr. et Ministère de la Qualité de la Vie.

Jean LE BAIL  
La Simaille  
44310 St PHILBERT de GRANDLIEU

